

**COMITÉ DE LIAISON ENTRE LES COURS FÉDÉRALES ET L'ASSOCIATION DU  
BARREAU CANADIEN**

**PROCÈS-VERBAL**

**RÉUNION DU VENDREDI  
4 DÉCEMBRE 2009 À 10 h 30**

**SALLE DE CONFÉRENCE  
90, RUE SPARKS  
12<sup>e</sup> ÉTAGE**

**Présents**

**Cour d'appel fédérale (CAF)**

M. le juge en chef Pierre Blais

M<sup>me</sup> la juge Karen Sharlow

M<sup>e</sup> Chantelle Bowers, attachée de direction

**Cour fédérale (CF)**

M. le juge en chef Allan Lutfy

M. le juge François Lemieux

M. le juge James O'Reilly

M<sup>e</sup> Claudine Léger, attachée de direction intérimaire

**Service administratif des tribunaux judiciaires (SATJ)**

M. Raymond Guenette, administrateur en chef

**Association du Barreau canadien (ABC) :**

M<sup>e</sup> Max Weder

M<sup>e</sup> Susan Beaubien

M<sup>e</sup> Simon Barker

M<sup>e</sup> Kerri Froc

M<sup>e</sup> Alain Préfontaine

M<sup>e</sup> Christian Monnin

M<sup>e</sup> Peter Grant

M<sup>e</sup> Mario Bellissimo

M<sup>e</sup> Martin Masse

**Secrétaire de la réunion :**

M<sup>e</sup> Claudine Léger, attachée de direction intérimaire, Cour fédérale

### **1. et 2. Mot de bienvenue**

Remis à plus tard au cours de la réunion. Il est décidé que le comité traitera d'abord des sujets soulevés par l'ABC et entendra les plus récentes nouvelles des divers groupes au profit du nouveau juge en chef de la CAF.

Le juge en chef Lutfy souhaite la bienvenue au juge en chef Blais, nouveau juge en chef de la CAF, et le présente aux membres du comité.

### **3. Adoption du procès-verbal - Réunion du 25 juin 2009**

Approuvé en principe, sous réserve de modifications mineures.

### **POINTS SOULEVÉS PAR L'ABC**

#### **4. Mises à jour – Groupes de liaison spécialisés**

##### **a) Barreau autochtone et Barreau en droit des Autochtones**

Au nom du Barreau en droit des autochtones, Peter Grant résume la seconde réunion (octobre) du Comité de liaison entre la CF et le Barreau en droit des autochtones avec les aînés, qui portait sur le témoignage des aînés.

Le groupe, qui s'est réuni pour la première fois en mai 2009, cherche la manière d'assurer le respect des témoignages des aînés, ce qui démontre l'approche progressiste de la CF. Les autres tribunaux du pays commencent à aborder la question. Trois groupes participent à l'initiative d'élaboration des règles de pratique : l'ABC, l'Association du Barreau autochtone et la CF.

Le juge en chef Lutfy, les juges Lemieux, Mandamin et Phelan et le protonotaire Lafrenière étaient à cette réunion.

Le protonotaire Lafrenière encourage chacun à participer à la deuxième phase d'élaboration des lignes directrices. Un point a été soulevé récemment : la communication des documents de travail des experts (optique des normes professionnelles et de la confidentialité).

Le juge en chef Lutfy remercie Me Grant. Il décrit la toile de fond de l'initiative. La CF a amorcé le dialogue en 2005 et il y a, depuis, deux réunions intensives chaque année : l'une à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association du Barreau autochtone et l'autre au printemps, avant le Congrès national et la réunion de la Section du droit autochtone de l'ABC.

Le juge en chef Lutfy demande à Me Préfontaine de remercier de sa part Me Kathy Ring pour son dévouement et son travail.

Il rappelle que le processus a commencé avec sept aînés qui ne se connaissaient pas du tout et qui ont expliqué à la Cour comment ils se sentaient, suivant leur manière très particulière de s'exprimer.

Le juge Lemieux rapporte que les points de vue ont été rapprochés et souligne que

l'exercice ne consiste pas à faire la synthèse de toutes les opinions différentes.

Un groupe de travail du Comité de liaison, auquel participe le juge Mandamin, travaille à la phase II des lignes directrices.

Dans un autre ordre d'idées, le juge en chef Lutfy souligne un autre axe d'évolution : l'insistance de la Cour sur la médiation. L'impulsion en ce sens est considérable. Le juge Lemieux a présidé à la médiation de certaines affaires de grande ampleur et il semble que la résolution soit possible. C'est là une manière novatrice de résoudre des questions complexes. Il est certain que cette façon de procéder sera de plus en plus fréquente.

Me Grant souligne que dans certains cas, le recours aux lignes directrices pourrait relever de la CAF. Il demande comment la CAF compte aborder ces situations.

Le juge en chef Blais loue les efforts du juge Lemieux et des autres participants. Il transmettra les questions à ses collègues.

#### **b) Droit de l'immigration**

Mario Bellissimo parle au nom du Barreau en droit de l'immigration. Il remercie la Cour d'avoir participé à la réunion de mai.

Il évoque le projet pilote de notification électronique. Ce n'est pas une pratique que le ministère de la Justice compte avaliser. Il espère avoir du nouveau pour le prochain congrès, qui aura lieu à Halifax en mai 2010.

Il dit travailler avec le ministère à compléter la liste des causes jurisprudentielles en matière d'immigration et espère soumettre une liste d'environ 50 causes à l'examen de la Cour d'ici la mi-janvier.

Il annonce en outre une présentation conjointe de l'ABC et du ministère, à la Cour, d'ici la mi-janvier, sur la fixation des échéances dans le contexte des ordonnances d'autorisation.

Il y a 62 000 demandes et 11 000 appels en suspens devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR). Quatre nouveaux membres sont entrés en poste en novembre. La courbe d'apprentissage est de six mois.

Il conclut en disant que l'ABC suit de près la progression du projet de loi C-50.

#### **c) Propriété intellectuelle**

Au nom des membres du Barreau en droit de la propriété intellectuelle, Susan Beaubien parle du dialogue actuel entre les membres du Barreau en droit de la PI et les Cours fédérales. C'est le juge Hughes qui préside le groupe des utilisateurs en droit de la PI.

Elle rapporte que les modifications proposées aux règles sur le témoignage d'expert ont suscité les discussions. Ses collègues sont plutôt inquiets. Les membres vont préparer une présentation sur le sujet.

M<sup>e</sup> Beaubien remercie les deux cours pour leur participation au Dîner des juges organisé par la section du droit de la propriété intellectuelle en avril dernier. Le prochain doit avoir lieu le 13 mai 2010 au Musée des beaux-Arts du Canada, à Ottawa. Trois personnes seront à l'honneur. L'an dernier, les membres du Barreau en droit de la PI ont souligné le départ à la retraite des juges Desjardins et Linden, des cours fédérales. M<sup>e</sup> Beaubien demande qu'on la prévienne des autres départs éventuels en vue du prochain dîner.

Elle rapporte par ailleurs que le dernier forum annuel a été un succès grâce au travail du juge Hughes et au dialogue continu avec le Barreau. Elle souligne que le bureau national de la Section de la propriété intellectuelle souhaite la participation de la CAF à ces rencontres. La prochaine est prévue pour le 13 mai 2010 à l'hôtel Marriott d'Ottawa. La formule est celle de la porte ouverte. Cinquante à soixante avocats y participent généralement. La discussion se termine vers midi. L'an dernier, on y a vu de nombreux représentants des Cours.

#### **d) Droit maritime**

Simon Barker représente la Section du droit maritime et rapporte que l'année a été fertile pour cette dernière. La loi relative à l'industrie maritime a franchi l'étape de la Chambre des communes.

Il annonce que la prochaine réunion entre sa Section et la Cour fédérale aura lieu en avril 2010.

Il souligne que la CAF a récemment entendu diverses causes sur le fret.

Il rappelle également la téléconférence d'avril dernier sur la liste de l'Amirauté, sous la direction du juge Harrington.

M<sup>e</sup> Barker évoque le séminaire qui a eu lieu à Montréal cette année, au cours duquel le juge Mactavish a passé en revue avec le Barreau les modifications proposées aux règles sur les témoignages d'experts.

Il note que le dernier séminaire semestriel avec la CF remonte à 2004. Il demande s'il n'est pas temps de reprendre cette activité. Le juge en chef Lutfy annonce que le juge Harrington va solliciter un représentant de la CAF pour que le séminaire ait lieu avant la fin de 2010. Il annonce en outre que les cours souhaitent la participation d'un représentant du Barreau à ce Comité.

### **POINTS SOULEVÉS PAR LES COURS**

#### **7. Dernières nouvelles – Cour d'appel fédérale**

Le juge en chef Blais remercie chacun pour les commentaires aimables. Il rappelle que quatre juges ont quitté la CAF cette année. La juge Dawson vient d'y être nommée. Deux autres seront nommés. Il y a deux postes vacants et il espère des nominations avant la fin de l'année.

Il rapporte que les juges de la CAF se sont réunis en novembre pour discuter de la participation aux comités de liaison, des règles, de la technologie et de la formation. La CAF essaie de tenir son site Web à jour. Le juge en chef invite le Barreau à faire ses commentaires et suggestions éventuels à la CAF.

La juge Sharlow annonce qu'à la réunion de novembre, la Cour a nommé le juge Nadon à titre de représentant de la CAF en droit maritime. Elle annonce par ailleurs que le comité mixte sur le droit maritime a maintenant besoin d'un représentant du Barreau.

#### **8. Dernières nouvelles du Comité des règles**

Le juge en chef Blais rappelle que nous attendons l'autorisation du gouverneur en conseil et la publication des règles sur les jugements et procès sommaires dans la *Gazette du Canada*.

M<sup>e</sup> Bowers signale que les modifications proposées aux règles sur les témoignages d'experts ont été l'objet d'une publication préalable dans la Partie I de la *Gazette du Canada*, tout comme les modifications proposées à la procédure.

L'ABC propose la participation de deux nouveaux membres au Comité des règles. La Cour communiquera à nouveau avec l'Association au sujet des deux noms proposés.

#### **9. Dernières nouvelles de la Cour fédérale**

Le juge en chef Lutfy demande au juge O'Reilly de faire rapport sur la nouvelle politique de la CF sur l'accès du public et des médias. Le juge O'Reilly résume les dernières discussions du présent comité. Il annonce entre autres que la politique sera bientôt achevée et publiée. Il précise qu'avec l'aide de M. Guenette et après consultation du personnel, il a été déterminé que certains points pourraient être mieux formulés. Les passages en question ont été modifiés en conséquence. La politique est assez généreuse. En cas de problème, la Cour en reverra la teneur. Le juge O'Reilly résume les principaux points. Il évoque la séance présidée par le juge Martineau, dont un journaliste du *Ottawa Citizen* a été autorisé à « gazouiller » le déroulement minute par minute sur Twitter. Il n'y a eu aucun problème.

Le juge O'Reilly fait brièvement l'historique de l'initiative, proposée par le SATJ pour les quatre cours. Il rappelle qu'il s'en est personnellement chargé pour le compte de la CF, avec l'aide d'un consultant. La politique actuelle est le produit de cet exercice. La CF espère que les autres cours s'en inspireront pour élaborer leur propre politique ou adopter des directives dans le même esprit. Le juge en chef Blais reconnaît le bien-fondé de l'initiative de la Cour fédérale et s'engage à discuter avec ses collègues de la CAF de l'opportunité de suivre une démarche similaire. Il promet un suivi à la prochaine réunion du présent comité.

Le juge O'Reilly dit aussi s'être penché sur la question d'une nouvelle toge arborant les armoiries de la CF.

Le juge en chef Lutfy rappelle la nomination de la juge Dawson à la CAF, le 27 novembre dernier. Le même jour, Paul Crampton, associé principal au cabinet Oslers, a

été nommé à la CF.

Le juge en chef Lutfy croit qu'il serait bon d'organiser une table de dialogue permanent sur l'importante question des cours créées par loi. Il y aurait quelques réunions par année. Il s'emploie à convaincre le ministère de la Justice. Il faudrait quelque chose de plus ponctuel. Par exemple, si la CF est saisie d'un recours collectif, il suffit que le ministère de la Justice constitue comme tierce partie un fabricant d'un médicament pour que la CF perde sa compétence et que l'affaire soit entendue par une cour provinciale.

Il souligne que ce point sera à l'ordre du jour plus tard au cours du mois et au début de l'an prochain. B. Strayer et Peter Hogg ont déjà participé aux discussions sur cette question. La CF va solliciter l'aide de l'ABC. Le juge en chef Lutfy rapporte que John Sims lui a demandé de faire part du sujet à l'ABC. Ses collègues de la CF sont pointilleux sur le sujet de la compétence de la Cour et ne veulent pas qu'elle soit diminuée. C'est pourquoi il pense qu'il y a lieu de constituer une table permanente pour discuter ouvertement de la question avec les membres du Barreau.

#### **10. Dernières nouvelles du SATJ, par l'administrateur en chef, M. Raymond Guenette**

M. Guenette fait rapport de plusieurs initiatives du Service administratif des tribunaux judiciaires. Le SATJ poursuit l'analyse du dossier de la sécurité, des salles d'audience électroniques et du dépôt électronique. Le comptoir de services des quatre cours sera situé au rez-de-chaussée du 90, rue Sparks et devrait être prêt d'ici mars ou le début d'avril 2010.

M. Guenette rappelle aussi que le 7<sup>e</sup> étage est aménagé en vue des procédures désignées.

Il évoque un autre dossier : celui du personnel des bureaux du greffe dans tout le pays.

M<sup>e</sup> Barker s'informe de l'identification des avocats. M. Guenette répond que la question sera à l'ordre du jour de la première réunion du comité de la sécurité, en janvier prochain.

M<sup>e</sup> Bowers explique que, en Ontario, les avocats peuvent présenter leur carte du Barreau du Haut-Canada pour franchir plus rapidement le portail de sécurité. Elle suggère que la même méthode s'applique dans tout le pays. M. Guenette précise que les avocats devront avoir une carte d'identité avec photo.

Me Grant annonce qu'il n'y aura pas de procès en droit criminel en février 2010 à Vancouver, parce que le bureau des shérifs sera affecté à la sécurité des Olympiques d'hiver.

Le juge en chef Blais fait savoir que la CAF ne siègera pas non plus à Vancouver pendant cette période. Les activités de la CF seront réduites.

Le juge Lemieux rapporte que le bureau du SATJ à Vancouver a communiqué avec lui. Le bureau sera en mesure de réagir en cas de problème touchant la sécurité.

#### **11. Prochaine réunion**

M<sup>e</sup> Barker discutera avec l'ABC d'une date possible en juin 2010 et fera le suivi.

**12. Divers**

Aucun autre sujet n'est discuté.

**13. Mot de la fin**

Le juge en chef Blais et le juge en chef Lutfy remercient tous les membres de leur participation. M<sup>e</sup> Barker remercie les deux cours.